Fiche 1

À quoi sert de mobiliser la recherche dans mon tiers-lieu ?

France TIERS LIEUX

Cette première fiche propose une vision d'ensemble des principaux apports que la recherche peut représenter pour un tiers-lieu. Elle constitue une introduction au sujet et renvoie, lorsque cela est pertinent, vers les fiches suivantes qui approfondissent les différentes formes de recherche mobilisables (Fiche 2) ainsi que les conditions de mise en œuvre d'un projet de recherche (Fiche 3).

Qu'entend-on par « recherche » ?

De nombreux tiers-lieux expérimentent déjà de nouvelles manières de faire, documentent leurs pratiques, coopèrent avec une diversité d'acteur·ices et cherchent à répondre à des problématiques de terrain. Pourtant, leurs équipes ne se reconnaissent pas toujours dans le terme de « recherche » et s'interrogent souvent : **en quoi ce que nous faisons dans notre tiers-lieu est-il intéressant pour la recherche ?**

Toutes les expérimentations ne relèvent pas nécessairement de la recherche. On commence généralement à parler de recherche lorsqu'une démarche vise à répondre à une ou plusieurs questions clairement formulées, qu'elle s'appuie sur une méthode explicite, un travail de documentation et d'analyse, ainsi qu'une volonté de partager, discuter et rendre réutilisables les connaissances produites. Elle peut être menée par des chercheurs·euses, des citoyen·ennes, des professionnel·les, des associations, des collectivités ou d'autres acteur·ices concerné·es par les sujets étudiés. Autrement dit, la recherche ne consiste pas seulement à tester ou à agir : elle vise à comprendre, documenter, transmettre et produire des connaissances qui pourront être discutées, utilisées ou enrichies par d'autres.

Dans les tiers-lieux, la recherche prend souvent la forme de démarches collaboratives, participatives ou expérimentales permettant de produire des connaissances utiles à l'action, aux territoires et aux transitions sociales, écologiques ou démocratiques.

Bon à savoir

Une étude vise généralement à produire des connaissances directement utiles à la décision, à documenter une situation ou à répondre à une question opérationnelle dans un délai relativement court. Un projet de recherche poursuit quant à lui une ambition plus large de production de connaissances : il s'appuie sur une problématique scientifique explicite, une méthode rigoureuse, un travail d'analyse approfondi et des résultats destinés à être discutés, diffusés ou réutilisés au-delà du seul contexte du projet. Dans la pratique, la frontière entre les deux est souvent progressive.

Une étude peut constituer une première étape permettant de mieux comprendre un sujet, de consolider des partenariats, de produire des premières données ou de faire émerger des questions de recherche. À l'inverse, un projet de recherche peut intégrer des études opérationnelles répondant à des besoins immédiats des acteur·ices. Pour de nombreux tiers-lieux, il est ainsi fréquent de financer les premières étapes d'une démarche de recherche sous la forme d'une étude, avant de construire un projet de recherche plus ambitieux lorsque les partenariats, les données et les financements sont réunis.

Pour aller plus loin

Webinaire - Comment faire de la recherche en tiers-lieux ?

Gentile, M., (2025). "Pourquoi les tiers-lieux s'intéressent à la recherche?" dans Gauthier, C., Seillier, R., (dir.) Panorama de la Recherche sur les tiers-lieux en France, Cahiers de recherche 1 de l'Observatoire de France Tiers-Lieux, Éditions Le Bord de l'eau, pp. 17-21.

Deniaud, JP., (2024). Retours d'expériences – Qu'est-ce que la recherche et les tiers-lieux peuvent s'apporter ? - Synthèse de Faire Tiers-Lieux

Quels intérêts à mobiliser la recherche dans un tiers-lieu ?

I. Mieux comprendre et développer son tiers-lieu

Documenter son action pour mieux l'analyser



Observer et décrire les activités, les usages et les impacts



Analyser les données pour comprendre les dynamiques



Partager et discuter les apprentissages produits

Permettre au tiers-lieu de renforcer et structurer durablement le projet



Prendre du recul pour éclairer les décisions et les orientations



Structurer ses pratiques, ses outils et son organisation



Renforcer la pérennité et la résilience du projet

II. Coopérer et expérimenter sur son territoire

Devenir un acteur ressource pour son territoire



Créer et renforcer les coopérations avec les acteurs locaux



Partager des connaissances et des méthodes avec l'écosystème territorial



Valoriser son expertise et contribuer aux dynamiques locales

Tester des solutions au service des transitions



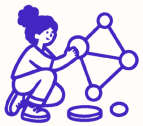
Expérimenter de nouvelles pratiques et de nouveaux usages



Contribuer aux transitions sociales, écologiques et économiques



Favoriser l'innovation et l'adaptation aux territoires



Ces différentes finalités sont souvent étroitement liées.

Une recherche engagée pour mieux comprendre le fonctionnement d'un tiers-lieu peut, par exemple, renforcer ses pratiques, nourrir des dynamiques territoriales, contribuer à l'émergence de nouvelles solutions et produire des connaissances mobilisables bien au-delà du lieu lui-même.

I. Mieux comprendre et développer son tiers-lieu

Documenter son action pour mieux l'analyser

Toute démarche de recherche produit d'abord des effets sur le tiers-lieu lui-même. Elle permet aux équipes de mieux comprendre leur projet, **d'objectiver leurs pratiques** et de **rendre visibles les transformations qu'elles produisent**. En **développant une posture réflexive et critique**, elle invite à prendre du recul sur les activités menées, à analyser leurs effets, à comparer différentes approches et à mieux comprendre ce que le tiers-lieu produit, transforme et apporte à son environnement.

Cette mise en réflexion permet de faire évoluer les pratiques à partir des enseignements tirés de l'analyse, de développer une culture de l'évaluation et d'outiller les équipes grâce à la production, au partage et à la circulation des connaissances. En favorisant l'apprentissage collectif, la recherche renforce progressivement une culture commune au sein du tiers-lieu. Enfin, en documentant leurs expériences et en diffusant les connaissances produites, les tiers-lieux contribuent également à inspirer d'autres initiatives et à partager des pratiques susceptibles d'être adaptées dans d'autres contextes.

Les tiers-lieux offrent également des espaces particulièrement **propices à la participation citoyenne** dans la production de connaissances. À travers les sciences et recherches participatives, l'innovation ouverte ou les démarches de médiation scientifique, ils permettent à des habitant·es, des usager·ères, bénévoles, des professionnel·les, ou des associations de prendre part à des processus traditionnellement réservés au monde académique.

Hôtel Pasteur

Depuis sa création, l'association Hôtel Pasteur documente régulièrement ses activités afin de rendre visibles les expérimentations menées au sein du lieu. Elle publie notamment les restitutions de ses « journées laboratoire » co-construites avec les acteur·ices du territoire, ainsi qu'un « rapport d'utilité » annuel qui recense les usages et occupations du bâtiment et lui permet de développer une posture réflexive sur sa pratique. Ces productions permettent de formaliser les apprentissages issus de l'expérience et de les partager avec d'autres acteur·ices du territoire.

https://www.hotelpasteur.fr/

Pour aller plus loin

Découvrez la fiches 2 - Quelles formes de recherche possibles en tiers-lieux ? Contribuer à la recherche : la recherche AVEC les tiers-lieux

Permettre au tiers-lieu de renforcer et structurer durablement le projet

En s'inscrivant dans des projets de recherche, le tiers-lieu renforce sa capacité à concevoir et piloter des projets complexes. La recherche permet également de mobiliser des financements dédiés à l'innovation sociale ou à l'expérimentation, tout en introduisant une exigence méthodologique qui contribue à professionnaliser les pratiques. Progressivement, elle peut devenir un axe stratégique du projet, favoriser l'émergence d'une expertise reconnue sur certaines thématiques et, dans certains cas, constituer une activité à part entière participant au modèle économique du tiers-lieu.

Odile en bonne santé

Le tiers-lieu Odile, situé en zone rurale dans les Vosges, a positionné la recherche comme un de ses axes d'intervention. Au sein du lieu, un laboratoire d'innovation sociale intervient quotidiennement. L'équipe scientifique accompagne régulièrement des projets ou actions en réponse aux besoins du tiers-lieu, cela a été le cas pour les outils juridiques de l'association de santé communautaire Odile en Bonne Santé Par exemple, les professionnels de santé et/ou du soin qui utilisent les espaces de face-à-face thérapeutique ou les espaces communs en santé ne sont pas engagés au sein d'un simple bail locatif comme cela serait le cas au sein d'une maison de santé pluriprofessionnelle. Un contrat d'usage des communs en santé a été rédigé et engage ses signataires à un soin collectif de ces communs. De la même manière, l'animation de la délibération des adhérents pour la rédaction et l'évolution des statuts de l'association est réalisée par le l'équipe scientifique. L'équipe scientifique soutient également l'évaluation d'impact du tiers-lieu. Le volet scientifique est peut-être le moins identifié par les habitant.e.s du village et du territoire, mais pour les partenaires institutionnels et élus locaux, c'est un axe central de la reconnaissance du projet.

https://www.odileenbonnesante.fr/

II. Coopérer et expérimenter sur les territoires

Devenir un acteur ressource pour son territoire

La recherche ne produit pas uniquement des effets à l'échelle du tiers-lieu : elle constitue également un moteur de coopération territoriale. En s'engageant dans une démarche de recherche, un tiers-lieu élargit progressivement son écosystème de partenaires en collaborant avec des chercheurs·euses, des universités, des écoles, des collectivités, des associations, des entreprises ou encore des réseaux territoriaux (PTCE, réseaux régionaux de tiers-lieux, etc.). Ces collaborations favorisent le dialogue entre des acteur·ices aux expertises complémentaires qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble et permettent de construire des réponses collectives à des enjeux communs.

À partir de la démonstration de leur **utilité sociale, territoriale ou environnementale**, cette production de connaissances renforce la **crédibilité du tiers-lieu auprès de ses partenaires, de ses membres, de ses financeur·euses et des acteur·ices publics**. Elle contribue à étayer une parole politique, culturelle et sociale fondée sur des analyses rigoureuses plutôt que sur de simples intuitions. Dans certains contextes, les partenariats avec des acteur·ices académiques peuvent également rassurer les financeurs en apportant une reconnaissance scientifique aux démarches engagées.

Au-delà des partenariats qu'elle suscite, la recherche contribue à produire des connaissances directement ancrées dans les réalités locales. **Les tiers-lieux deviennent des espaces privilégiés pour observer, comprendre et documenter des situations concrètes** dépassant parfois le périmètre du tiers-lieu. Souvent éloignés des lieux traditionnels de production scientifique, ils participent ainsi à une **production plus décentralisée des savoirs**, au plus près des habitant·es, des usages et des ressources du territoire. Ils permettent de révéler et de valoriser des richesses souvent peu visibles : savoir-faire locaux, capacités d'entraide, patrimoines culturels ou écologiques, ressources collectives et initiatives citoyennes.

À travers ces démarches, les tiers-lieux peuvent progressivement se positionner comme des équipements structurants du territoire, utiles aux collectivités, aux services publics, aux biens communs et aux communautés locales. Ils deviennent des espaces capables d'articuler production de connaissances, coopération territoriale et développement local.

Enfin, elle permet également d'alimenter les débats publics et peut ainsi **éclairer la conception de politiques publiques davantage ancrées dans les réalités locales et, à plus long terme, contribuer à faire évoluer les pratiques des institutions, des collectivités et des acteur·ices de la recherche.**

La Vigotte Lab

En juillet 2026, Les activités de recherche développées par La **Vigotte Lab** et le tiers-lieu **Odile en Bonne Santé** ont progressivement permis d'être reconnus comme des partenaires scientifiques à part entière. En 2026, ils ont ainsi été invités à présenter leurs travaux lors d'un séminaire du **CORIS** (Collège des grands dirigeants de la recherche académique en Grand Est), réunissant les directions de l'Université de Lorraine, du CNRS, de l'INRAE, de l'Inserm, d'Inria, du CHRU de Nancy et d'autres établissements de recherche. Cette invitation témoigne de la reconnaissance acquise par ces tiers-lieux auprès des institutions académiques et illustre la manière dont une activité de recherche peut renforcer leur crédibilité, favoriser de nouvelles coopérations et légitimer leur rôle dans la production de connaissances à l'échelle territoriale.



©LaVigotteLab

Pour aller plus loin

Découvrez les fiches 2 - Recherche socio-territoriale située et la R&D territoriale

Découvrez la fiche “Comment construire un projet de recherche” partie 2 “ Construire et animer un partenariat de recherche”.

Bergamaschi, Y., et al.. (2025), “Tiers-lieux : quelles contributions à la santé sur les territoires ?” dans Gauthier, C., Seillier, R., (dir.). Panorama de la recherche sur les tiers-lieux en France, Cahiers de recherche de France Tiers-Lieux #1, Le Bord de l’Eau, 978-2-38519-136-8

Coopérative des Tiers-lieux, (2021) “Tiers-lieux, acteurs du développement local - synthèse des ateliers de recherche prospective d’une coopération européenne de 3 tiers-lieux”

Richez-Battesti, N., Maisonnasse, J. et Besson, R. (2024). Le tiers-lieu comme trajectoire territorialisée d’innovation sociale : le cas d’un territoire rural. Revue d’Économie Régionale & Urbaine, pp. 257-278.

Tester des solutions au service des transitions

La recherche dans les tiers-lieux permet d’apporter des réponses à des problématiques complexes qui ne peuvent être résolues ni par les seuls mécanismes du marché, ni par les seules approches académiques descendantes. Les enjeux liés aux transitions écologiques, sociales, économiques ou démocratiques nécessitent en effet des espaces capables de concevoir, de tester et d’améliorer collectivement des réponses adaptées aux réalités locales.

Les tiers-lieux offrent précisément ce cadre d’action. Ils permettent de mettre à l’épreuve des initiatives en situation réelle, d’en mesurer les effets, de comparer différentes approches et d’améliorer progressivement les dispositifs mis en œuvre. Les domaines concernés sont nombreux : préservation et restauration des écosystèmes, évolution des modèles de production, dynamiques territoriales et de gouvernance, santé communautaire et prévention, protection de l’enfance ou encore politiques d’inclusion, etc.

Les démarches de recherche-action, d’innovation sociale, de living labs, de fablabs ou de makerspaces offrent ainsi des méthodes pour explorer ces enjeux, produire des connaissances à partir de l’action et accompagner le développement de réponses plus pertinentes et adaptées aux contextes territoriaux.

Maison Glaz, tiers-lieu Climat et littoral

Maison Glaz est un tiers-lieu implanté sur la côte morbihannaise, engagé dans les enjeux liés au climat et au littoral. Ses partenariats de longue date avec l’Université Bretagne Sud, l’Université de Rennes et l’ADEME se sont construits autour de projets de recherche participative consacrés au suivi des évolutions du littoral (monitoring environnemental). Le tiers-lieu contribue notamment à l’observatoire du recul du trait de côte. En 2026, cette dynamique franchit une nouvelle étape avec la cogestion d’une presqu’île aux côtés de ses partenaires académiques, afin d’expérimenter de nouvelles formes de gouvernance des communs scientifiques et environnementaux. Cette articulation entre recherche, expérimentation et activités du tiers-lieu nourrit son projet de construire le littoral de demain en lien avec ses autres missions : hébergements en écotourisme, bar et restauration, espaces et offres de formation.

https://maison-glaz.bzh/espace-pro/

Pour aller plus loin

Découvrez la fiche 2 - Exemple : TERRA FORMA, une recherche collaborative menée en FabLabs

Les Cahiers du Labo par la Coopérative des tiers-lieux, (2020), “Bifurcations : entre risque de dévoiement des tiers-lieux et besoin de bifurquer pour innover et faire les transitions”

Cycle de Webinaire organisé par le GT Recherche de l’ANTL en partenariat avec France Tiers-Lieux - Des tiers lieux de recherche

III. Quelques points d'attention

Si les projets de recherche peuvent générer de nombreux apports pour les tiers-lieux, ils impliquent également une implication importante des équipes du lieu. Ces charges ne doivent pas être considérées comme des freins, mais comme des éléments à anticiper afin de calibrer correctement l'engagement du tiers-lieu dans une démarche de recherche.

⚠ Accepter les temporalités de la recherche

Construire un projet de recherche prend du temps. S'il est possible de répondre à un appel à projets en quelques semaines, la construction de partenariats pérennes peut prendre plusieurs mois voire plusieurs années.

Il est important d'accepter le temps nécessaire à la construction d'une relation de confiance et aux acculturations réciproques (tiers-lieu et recherche). Cette temporalité longue peut entrer en tension avec celle des tiers-lieux, qui fonctionnent souvent dans des **logiques de projet plus courtes**, des contextes de turn-over des équipes, avec des **équilibres économiques parfois fragiles**. Il faut également articuler l'animation des projets de recherche avec les contraintes du fonctionnement quotidien du lieu et de ses acteurs·ices.

Cela nécessite aussi de **se laisser surprendre en considérant l'incertitude**, le doute et la remise en question comme des composantes normales du processus de recherche. Faire de l'expérimentation un espace d'apprentissage où les résultats inattendus, les ajustements et les bifurcations participent pleinement à la production de connaissances.

⚠ Comprendre les écosystèmes de la recherche

Les tiers-lieux doivent apprendre à naviguer dans un **écosystème complexe composé d'universités**, de laboratoires, de financeurs, de collectivités, d'agences publiques ou de réseaux de recherche. Construire sa place dans cet environnement représente un investissement important qui produit généralement ses effets sur plusieurs années et qui demande à être réactualisé.

⚠ La recherche : une question de compétences plus que de statuts

Garder à l'esprit qu'il n'est **pas nécessaire d'être titulaire d'un doctorat pour contribuer à des projets de recherche ou développer des activités scientifiques en France**. De nombreux tiers-lieux ou réseaux régionaux de tiers-lieux contribuent à des projets scientifiques sans avoir de docteur.es dans leur équipe.

Il est toutefois utile d'acquérir des **compétences liées aux démarches de recherche**, qu'il s'agisse de maîtriser les méthodes de recherche (notamment participatives), la collecte, l'analyse et la valorisation des données, ou de comprendre les **modalités de reconnaissance du monde académique** (publications, communications, partenariats institutionnels) lorsque l'objectif est de produire des connaissances reconnues scientifiquement.

🕮 Pour aller plus loin

Découvrez la fiche 3 - 3. Réaliser le projet de recherche

Découvrez la fiche 2 - Quelles formes de recherche possibles en tiers-lieux ?

Fiches outils réalisées par **France Tiers-Lieux** et le **Collectif Tiers-Lieux et Recherche** (ancien groupe de travail Recherche de l'**Association Nationale des tiers-lieux**).

Direction de la publication :
Céline De Mil (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Cécile Gauthier (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Myriem Kadri (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Rémy Seillier (France Tiers-Lieux)

Contributeurs et contributrices du Collectif Tiers-Lieux et Recherche : Philippe Chemla, Antoine Daval, Tom Guadagnin, Laure Michaud, Lucile Ottolini, Alexandra Vié

Partenaires : Banque des Territoires, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Direction artistique : Antoine Thomas

Pour contacter le Collectif Tiers-lieux et Recherche : tierslieux.recherche@gmail.com